

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la	
En exercice	14	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	10	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	14	VENDRASCO, Maire.
Absents	4	
Exclus	0	
Date de convocation 07 mars 2025	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER	
Date d'affichage 07 mars 2025	Etaient absents excusés : Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER,	
DEL 20250314-011	Procurations : Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Philippe BREVET à Gil BENICHOU, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Isabelle VENDRASCO, Damien MISSILLIER à Christophe BOCQUET	
OBJET : Subventions 2025	<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et culturelles, informe les élus que la commission « marché, services, culture et vie associative » s'est réunie pour examiner les demandes de subventions pour l'année 2025. Après examen, elle soumet au Conseil Municipal une sélection de propositions de subventions pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité :**

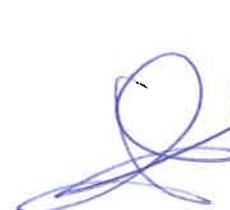
- d'**ATTRIBUER** une subvention de 6 000 € au CCAS et d'**INSCRIRE** cette dépense à l'imputation 657363 du Budget Principal 2025
- d'**ATTRIBUER** les subventions 2025 aux associations ci-dessous et d'**INSCRIRE** cette dépense de 4257 € à l'imputation 65748 du Budget Principal 2025

Destinataire	Montant proposé
CCAS	6 000 €
Atout Môme	300 €
New Destiny	300 €
3 P'Tits Points	2 217 €
VAL	300 €
APE	200 €
Association La Mandallaz	150 €
Banque Alimentaire	100 €
DDEN	30 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Hauteville	240 €
La Locomotive	100 €
Mission Locale Jeunes	220 €
Restaurant du Coeur	100 €

Le Secrétaire de séance,
Murielle NAGEL



Le Maire,
Isabelle VENDRASCO




Télétransmise à la Préfecture le : **24 MARS 2025**
 Délibération rendue exécutoire :
 Mise en ligne sur le site internet le :